

Seitz, Gottfried, *Redaktionsgeschichtliche Studien zum Deuteronomium* (BWANT, 93) Gr. 8° (338 S.) Stuttgart - Berlin - Köln - Mainz 1971, Kohlhammer. 76.- DM.

Cette longue et intéressante étude porte sur les ch. 5 à 28 du Deutéronome, c'est-à-dire sur l'édition prédeutéronomiste du livre (p. 22). Le travail de M. Seitz était achevé en 1968, mais a été continué jusqu'au début de 1970, à en juger par la bibliographie. Il appartient donc encore à la décade 60-70 qui aura été une des plus fécondes en publications sur le Deutéronome.

L'introduction précise les intentions de l'auteur qui sont déjà clairement affichées dans le titre de son étude. Il veut „durch die Beobachtung formaler und stilistischer Eigentümlichkeiten auf einzelne Redaktionsstufen hinweisen und so versuchen, den Werdegang des Dt etwas aufzuhellen“ (p. 21). Plutôt que de commenter cette définition de la „redaktionsgeschichtliche Methode“, voyons comment l'auteur la met en œuvre.

La première partie est consacrée aux titres du Deutéronome (*Die Überschriften im Deuteronomium*). En partant des observations de Kleinert, de Lohfink et d'autres, l'A. met en évidence deux systèmes de titres :

1. un système plus récent comprenant 4 titres : 1, 1 a. 5 ; 4, 44. 46 ; 28, 69 ; 33, 1. Tous quatre introduisent un nouveau discours. Ils comportent un démonstratif (alternativement *elle* et *zot*), et une indication chronologique. — S'ils marquent des commencements, ces titres assurent en même temps la liaison entre les quatre parties qu'ils délimitent par un jeu discret de renvois (4, 44 fait écho à 1, 5 ; 28, 69 renvoie à 5, 2). — Comme on trouve dans l'histoire deutéronomiste des introductions du même type avec un vocabulaire assez voisin, on peut penser que ce système de titres appartient à l'édition deutéronomiste. — La clôture des sections ne semble être marquée que pour la troisième dont la fin serait 31, 1, lu d'après 1 Q Deut^b (TM reportant cette indication en 32, 45).

2. un système plus ancien comprenant 4, 45 ; 6, 1 et 12, 1. Ces trois titres se caractérisent par l'expression *habuqim wehammišpatim*, „décisions et sentences“. Les deux derniers font partie d'un paragraphe de transition qui assure la liaison entre deux sections par un jeu de parallélismes emboîtés. Ce n'est pas le cas de 4, 45, ce qui indique qu'il marque un début. 26, 17-19 est un paragraphe de transition entre les ch. 26 et 28 ; ce n'est ni un titre ni une conclusion.

Cette étude très éclairante appelle cependant quelques remarques :

- (1) Dans le système plus récent, l'A. signale bien qu'il y a toujours une formule d'introduction du discours, mais il a omis d'analyser ces formules qui pourraient, elles aussi, être commandées par un système.
- (2) Une analyse critique hâtive et prématurée à propos de 4, 46 a empêché l'A. de reconnaître en 4, 45-5, 1 une construction enveloppante qui donne à ce titre une fonction de transition comme pour 5, 27-6, 3 et 11, 31-12, 1.
- (3) D'autres auteurs ont signalé d'autres expressions qui pourraient avoir valeur de titres ou de sous-titres. De même certains sections semblent être délimitées par inclusion entre le début et la fin (ainsi 12, 1-26, 16). Ces faits, qui compliquent la situation, auraient pu être étudiés ici.
- (4) Dans l'optique de la Redaktionsgeschichte, il semble qu'on ne devrait pas se contenter de reconnaître deux systèmes successifs de titres ; il faudrait encore étudier comment le plus récent se combine avec le plus ancien.

La deuxième partie est une analyse rapide des ch. 5-11. L'A. étudie d'abord les parties narratives des ch. 5, 9 et 10. Il voit dans le ch. 5 une refonte deutéronomique d'un récit ancien, refonte relevant du même auteur que le premier système de titres. Dans les ch. 9-10 il distingue deux strates principales :

a) 9, 1-7a. 13-14. 26-29 ; 10, 10 puis 10, 12 ss.

b) 9, 9. 11-12. 15-19. 21 ; 10, 1-5. 11.

La strate b) est la suite du document de base du ch. 5 et appartient aux matériaux traditionnels utilisés par l'auteur du Dt. L'A. ne mentionne nulle part, pas même pour les réfuter, les arguments avancés par de nombreux commentateurs (S. R. Driver en particulier) en faveur d'une origine deutéronomiste pour la strate b). Il classe comme plus tardifs — mais sans la moindre démonstration ! — les vv. 9, 7b. 22-24 ; 9, 20 ; 10, 6-9. On pourra regretter que ne soient pas étudiées plus en

détail la manière dont sont fusionnées les deux strates et la structure du texte résultant de leur fusion.

Les parties parénétiques sont traitées très rapidement : 10 pages pour les ch. 6, 7 et 8 ; 1 ligne et demie et une note pour 10, 12-22. Le ch. 11 est un peu plus étudié. L'A. met en évidence des rapprochements intéressants avec les ch. 4 et 29 qu'on aurait aimé voir exploités en détail, car on a là une des clés de l'interprétation du ch. 4. On voit en tout cas par là, qu'il est bien difficile de limiter une étude aux seuls ch. 5 à 28.

La troisième partie est beaucoup plus substantielle (158 p.) et apporte sur le Code deutéronomique des éléments d'analyse précieux. L'A. essaie de dégager la structure du Code en définissant de la façon la plus précise possible les différents types de lois et en étudiant leur répartition, qui ne dépend pas du seul hasard. En tenant compte de critères stylistiques et aussi du contenu, on doit distinguer les types suivants :

1. lois motivées par une temporelle. Il y en a deux types (différents de ceux qu'on rencontre dans le reste de Dt), le premier en 12, 19 et 19, 1, le second en 17, 14 ; 18, 9 et 26, 1. On peut se demander si on n'a pas là des indices de structure, marquant les articulations du Code à un certain stade de son développement (p. 97).

2. exhortations générales : 12, 1 ; 16, 12 et 26, 16-19. 16, 12 se trouvant au milieu d'une section homogène (les fêtes), on peut douter qu'il y ait là un indice de structure. Il y a d'ailleurs d'autres exhortations de ce genre : 13, 4b. 5 ; 15, 4 ; 19, 8, mais il n'y a pas à en tenir compte car ce sont des ajoutes deutéronomistes.

3. exhortations générales avec promesse : 12, 25. 28 ; 13, 18 ; 16, 20 ; 17, 19. Pour 12, 25. 28 et 13, 18 on a une forme plus développée à trois termes qui détermine une inclusion encadrant le ch. 13. Dans cette inclusion s'intercale celle que forment 12, 1 et 13, 1.

4. lois casuistiques. On n'en rencontre qu'à partir de 19, 4. Presque toutes concernent le droit familial. C'est surtout avec les lois du Moyen Empire assyrien qu'elles offrent des affinités.

5. lois conditionnelles à la deuxième personne. On en rencontre tout au long du Code à partir de 13, 2. Si on regarde les sujets traités, on peut les répartir en trois classes : lois contre les cultes étrangers, lois sur la guerre, lois sociales.

6. formes mixtes. Il s'agit de lois casuistiques (donc à la troisième personne) dans lesquelles s'introduisent des adresses à la deuxième personne, comme les formules stéréotypées : « tu élimineras le mal de chez toi », « tu feras ce qui est juste aux yeux de YHWH » etc. Ces formules semblent avoir pour but de donner une note yahviste à des lois empruntées à l'étranger (p. 140).

7. interdictions isolées. L'A. mentionne spécialement les lois terminées par la formule : « c'est une abomination pour YHWH ». Il réfute systématiquement l'hypothèse de J. L'Hour qui voyait dans ce type de lois, une série préexistante dispersée par la suite (p. 185).

8. lois sur la centralisation, caractérisée par la mention du « lieu choisi par YHWH ». Ce sont : 12, 2-27 ; 14, 22-27 ; 15, 19-23 ; 16, 1-17 ; 16, 18+17, 8-13 ; 18, 1-8 ; 26, 1-11. On remarque que celles de 14 ; 15 et 16 ont pour base une sorte d'agenda liturgique qu'on peut comparer à Ex 23, 10-19 et 34, 18-22.

Un excursus de 10 pages examine les emplois et l'histoire de l'expression : *le lieu choisi par YHWH (maqom-Formel)*.

L'A. n'en reste pas à cet inventaire des différents types de lois. Il essaie de comprendre leur répartition. Dans les ch. 19 à 24 on voit ainsi s'entremêler deux séries : lois casuistiques, lois conditionnelles sur la guerre. On a alternativement un groupe de lois de chaque série, le passage se faisant par association d'idées ou par un mot-crochet. Le procédé est étudié un peu plus en détail dans les pp. 250-253 (*Die Technik der Verklammerung*). Les résultats sont plus complexes pour l'association des lois casuistiques et des lois sur la centralisation : l'A. fait porter sa recherche sur 19, 1-13 ; 17, 14-20 ; 18, 9-22 ; 26, 1-15.

On ne peut pas dire que Seitz soit parvenu à dégager toutes les lois qui régissent la composition du Code ou à reconstituer entièrement son histoire. Il apporte cependant un nombre important d'éléments de solution qui rendent l'espoir de voir aboutir un jour ces recherches.

Cette étude sur le Code restera un travail fondamental, non seulement pour la construction du Code, mais aussi pour l'étude de détail de chaque loi. Car pour beaucoup d'entre elles, l'A. donne une analyse détaillée au niveau de la forme (par exemple en mettant en évidence des structures concentriques; il y en a décidément beaucoup dans le Deutéronome!), du contenu et de l'histoire du texte. Sur ce dernier point son étude recoupe souvent celle de R. P. Merendino (*Das Deuteronomische Gesetz*, Bonn 1969), mais les résultats sont généralement très différents, ce qui ne va pas sans poser quelques questions sur la validité des méthodes critiques.

La quatrième partie est consacrée au ch. 28. Il est impossible de résumer cette analyse très dense et très pertinente. Mentionnons simplement quelques conclusions: — la série rythmée de bénédictions (vv. 3–6) à pour Sitz im Leben la bénédiction liturgique clôturant une célébration (cf. 26, 15) et non une liturgie d'alliance. — les bénédictions de 7–14 sont un démarquage des malédictions correspondantes. — dans les malédictions on peut distinguer 4 séries bien structurées: 6 malédictions commençant par *arur*. — 6 « plaies » infligées par YHWH — 2 séries décrivant l'échec des entreprises (30–33 et 38–44). — 45–48 est un § de transition qui termine la section 15–45 (inclusions) et introduit la suivante. — 58–68 est partagé en deux sections bien structurées reliées par le v. 62: 58–61 et 63–68.

En conclusion, l'A. résume les résultats qu'il a obtenu à propos de l'histoire du Deutéronome. Il la voit en trois étapes: 1. collection deutéronomique, provenant des disciples d'Elie et Elisée, dont la mise au point serait de l'époque d'Isaïe. 2. rédaction deutéronomique (à laquelle appartient le plus ancien système de titres) datant du règne de Josias ou peu après. 3. ajoutés deutéronomistes. Dans la section étudiée (ch. 5 à 28) elles se réduiraient à 17, 12–13. 18–19; 18, 19–22; 19, 8 b. 9 a; 28, 58–68.

Quelques remarques plus générales en terminant: a) La méthode employée par l'A. combine la critique littéraire et la recherche des structures formelles. Mais tantôt c'est la critique qui précède (p. 210), tantôt c'est l'analyse structurale (pp. 261 ss.), tantôt les deux vont de pair. L'articulation des deux méthodes serait à clarifier. b) L'A. utilise beaucoup la critique littéraire. Or dans bien des cas le jugement critique porté sur un verset n'est absolument pas motivé (p. 49 par exemple); ou il l'est par une simple référence à un auteur. Si l'on veut que la critique littéraire garde encore un peu de crédit, il faudrait motiver soigneusement toutes les affirmations en ce domaine.

Notons enfin que le livre est très bien présenté, aéré, clair et agréable à lire. Malheureusement cette qualité de la présentation doit être payée très cher par le lecteur. Le prix élevé du livre l'empêchera sûrement d'avoir la diffusion qu'il mériterait et on ne peut que le regretter. P. Buis

Vaux, Roland de, OP, *Histoire Ancienne d'Israël. Des Origines à l'Installation en Canaan* (Études Bibliques). Gr. 8° (674 S.) Paris 1971. Libr. Lecoffre J. Gabalda & Cie.

Den beiden neueren, bereits klassisch zu nennenden Standardwerken über die Geschichte Israels in deutscher und in englischer Sprache, der „Geschichte Israels“ von M. Noth und „A History of Israel“ von J. Bright, kann dieses in französischer Sprache geschriebene Werk des bekannten Dominikaners an die Seite gestellt werden.

Während M. Noth und J. Bright die gesamte Geschichte Israels in einem einzigen Band darstellen, hat der Verf. sie in drei Bänden konzipiert, weil er der Diskussion unterschiedlicher Meinungen und vor allem der Kritik der Quellen einen größeren Raum zumißt. Seine Darstellung reicht von den Ursprüngen Israels bis zur Eroberung des Vorderen Orients durch Alexander den Großen. Der hier vorliegende 1. Band handelt von den Anfängen Israels in der Patriarchenzeit bis zur Konstituierung des „Volkes Israel“ nach der Selbsthaftwerdung der Stämme im Land Kanaan. Da die Geschichte „Israels“ eigentlich erst nach der Landnahme beginnt, gibt der Verf. seinem 1. Band nicht den Titel „Histoire d'Israël“, sondern „Histoire Ancienne d'Israël“.

Ein langer Prolog (17–148) beschreibt sehr gründlich das geographische, historische,